

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2017

Numéro de version 3

Révision: 23.05.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

. 1.1 Identificateur de produit

. Nom du produit: **Aquaplan - Détail Toiture**

. 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

. Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU19 Bâtiment et travaux de construction

. Emploi de la substance / de la préparation

Revêtement d'étanchéité liquide pour terrasses et balcons.

. 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

. Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

. Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

. 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

. 2.1 Classification de la substance ou du mélange

. Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

. 2.2 Éléments d'étiquetage

. Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

. Pictogrammes de danger néant

. Mention d'avertissement néant

. Mentions de danger néant

. Conseils de prudence Tenir hors de portée des enfants.

. Indications complémentaires:

EUH208 Contient N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine. Peut produire une réaction allergique.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

. Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

. Composants dangereux:

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2017

Numéro de version 3

Révision: 23.05.2017

Nom du produit: **Aquaplan - Détail Toiture**

(suite de la page 1)

CAS: 2768-02-7 EINECS: 220-449-8 Reg.nr.: 01-2119513215-52	triméthoxyvinylsilane Flam. Liq. 3, H226 STOT RE 2, H373 Acute Tox. 4, H332	1-2,5%
CAS: 25973-55-1 EINECS: 247-384-8	2-(2H-benzotriazol-2-yl)-4,6-di-tert-pentylphenol STOT RE 2, H373 Aquatic Chronic 4, H413	0,5-1%

. SVHC

CAS: 25973-55-1 | 2-(2H-benzotriazol-2-yl)-4,6-di-tert-pentylphenol

. **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des premiers secours**
- . **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- . **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- . **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- . **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas applicable.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est déagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2017

Numéro de version 3

Révision: 23.05.2017

Nom du produit: **Aquaplan - Détail Toiture**

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre le gel.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- . **8.1 Paramètres de contrôle**

- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 471-34-1 carbonate de calcium (25-50%)
--

VME 10 mg/m ³

- . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Équipement de protection individuel:**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- . **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- . **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- . **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- . **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- . **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- . **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- . **Aspect:**

Forme: Visqueuse

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2017

Numéro de version 3

Révision: 23.05.2017

Nom du produit: Aquaplan - Détail Toiture

(suite de la page 3)

Couleur:	Gris
. Odeur:	Presque inodore
. valeur du pH:	Non déterminé.
. Changement d'état	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	
	270 °C
. Point d'éclair	223 °C
. Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
. Pression de vapeur à 20 °C:	0,1 hPa
. Densité à 20 °C:	1,3 g/cm ³
. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
. Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	50000 mPas
. Teneur en solvants:	
VOC (CE)	COV valeurs limites (cat A/i) 500 g/L 2010. Le produit contient 10 g/L.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Inhalatoire	LC50/4 h	238 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane

Oral	LD50	7400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3540 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	16,79 mg/l (rat)

CAS: 25973-55-1 2-(2H-benzotriazol-2-yl)-4,6-di-tert-pentylphenol

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

- . **Effet primaire d'irritation:**
- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Peut causer des irritations de la peau.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2017

Numéro de version 3

Révision: 23.05.2017

Nom du produit: **Aquaplan - Détail Toiture**

(suite de la page 4)

- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- . **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité

. Toxicité aquatique:

CAS: 2768-02-7 triméthoxyvinylsilane

Inhalatoire	LC50	191 mg/l (poisson)
	EC50	168 mg/l (daphnia)

CAS: 25973-55-1 2-(2H-benzotriazol-2-yl)-4,6-di-tert-pentylphenol

Inhalatoire	LC50	>100 mg/l (poisson) (96 h)
-------------	------	----------------------------

- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2017

Numéro de version 3

Révision: 23.05.2017

Nom du produit: **Aquaplan - Détail Toiture**

(suite de la page 5)

- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|--|
| . 14.1 Numéro ONU | Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports. |
| . 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| . Marine Polluant: | Non |
| . 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| . 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . **Prescriptions nationales:**
- . **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- . **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**
25973-55-1 2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-diterpentyphenol
- . **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- . **Phrases importantes**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H332 Nocif par inhalation.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- . **Contact:** sds.europe@iko.com
- . **Acronymes et abréviations:**
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.05.2017

Numéro de version 3

Révision: 23.05.2017

Nom du produit: Aquaplan - Détail Toiture

(suite de la page 6)

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

. * Données modifiées par rapport à la version précédente

FR